



INTER SYNDICALE NATIONALE
AUTONOME REPRÉSENTATIVE
DES INTERNES DE MÉDECINE GÉNÉRALE

Enquête nationale sur le remplacement par les internes de médecine générale

Réalisée par l'ISNAR-IMG
De septembre 2009 à juin 2010

Résultats

286 rue Vendôme - 69003 LYON
Tél. 04 78 60 01 47 - 06 73 07 53 00 - Fax 04 78 60 27 14
administration@isnar-img.com - www.isnar-img.com

SOMMAIRE

| | |
|---|----------|
| I. INTRODUCTION | 3 |
| II. MÉTHODE | 3 |
| III. RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE | 3 |
| A. Licence | 3 |
| B. Motivations | 4 |
| C. Profils des médecins remplacés | 4 |
| D. Fréquences et lieux | 4 |
| IV. DISCUSSION | 5 |
| A. Le remplacement pendant l'internat est courant ! | 5 |
| B. Avoir une licence, c'est donc facile. Mais l'utiliser est parfois plus compliqué | 5 |
| C. La maîtrise de stage : l'opération « gagnant-gagnant » | 5 |
| D. Où, quand, combien : l'interne compose lui-même son expérience professionnelle ! | 5 |
| E. Les limites de l'enquête | 6 |
| V. CONCLUSION | 6 |

I. INTRODUCTION

Les internes de médecine générale, comme pour les autres spécialités, ont la possibilité pendant leur troisième cycle de remplacer des médecins installés. Les conditions de remplacement d'un médecin installé par un étudiant en médecine de troisième cycle sont fixées par le décret n°98-168 du 13 mars 1998 modifiant le décret du 4 février 1994, en application de l'article L.359 du Code de la Santé Publique.

Cette activité constitue une opportunité offerte à l'interne. Il n'est pas tenu d'effectuer des remplacements. De même l'UFR n'a pas de visibilité sur cet aspect de la pratique des étudiants. Le statut même de remplaçant empêche toute traçabilité par les caisses d'assurance maladie puisque les prescriptions sont faites au nom du médecin remplacé.

Comment faire le point sur cette activité ambulatoire des internes en cours de formation universitaire ? C'est afin de mieux cerner leurs pratiques que l'ISNAR-IMG a mis en place cette enquête.

II. MÉTHODE

La méthode choisie a été celle d'un questionnaire en ligne.

Ce questionnaire a été élaboré par le Bureau de l'ISNAR-IMG. Il est constitué de 15 questions dont plusieurs à choix multiples. Le questionnaire a été soumis aux adhérents de l'ISNAR-IMG par l'intermédiaire des structures locales, et était également librement accessible sur le site internet de l'ISNAR-IMG. Les relances étaient proposées aux structures locales à chaque Conseil d'Administration entre septembre 2009 et juin 2010 (soit trois Conseils d'Administration, respectivement en octobre 2009, janvier et avril 2010), puis libre à elles de choisir le mode de diffusion auprès de leurs internes.

Les questions portaient sur la possession d'une licence de remplacement, la fréquence et les lieux des remplacements, les motivations pour remplacer et enfin sur le profil des médecins remplacés. Il était possible de compléter le questionnaire en deux questions si l'interne ne possédait pas de licence, en 3 questions s'il possédait une licence mais ne remplaçait pas, ou d'aller jusqu'au bout de la description de son activité. Tout questionnaire rempli de façon cohérente a été comptabilisé.

III. RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

L'enquête a permis d'enregistrer 491 questionnaires exploitables.

A. Licence

➤ Nombre de titulaires d'une licence de remplacement :

- 68 % des internes ayant répondu déclarent posséder une licence de remplacement ;
- 27 % n'en avaient pas ;
- 5 % n'ont pas répondu à la question.

Lorsqu'on interroge les 27 % de non licenciés sur les raisons pour lesquelles ils n'ont pas leur licence :

- 12 % déclarent ne pas vouloir remplacer pendant l'internat ;
- 2 % considèrent qu'il est difficile de se procurer sa licence ;
- 12 % choisissent « autre réponse » dans lesquelles on retrouve une majorité de commentaires concernant :
 - Un manque de temps avec les stages hospitaliers, ou les cours obligatoires de DES, ou les diplômes complémentaires, ou la thèse (38 %) ;
 - Des démarches en cours de réalisation, ou un stage praticien en cours de réalisation (36 %).

➤ Avez-vous déjà pratiqué une activité de remplacement ?

- 78 % des licenciés répondent OUI ;
- 20 % des licenciés répondent NON.

Lorsque l'on demande aux licenciés ne remplaçant pas, quelles sont leurs raisons :

- 86 % déclarent que « leur stage ou activité en cours est incompatible avec l'activité de remplacement » ;
- Les 13 % ayant choisi « autre » n'ont pas forcément utilisé la possibilité de justifier leur choix.

Pour les analyses présentées ci-dessous, les pourcentages se réfèrent au nombre d'internes pratiquant effectivement une activité de remplacement.

B. Motivations

➤ **Quelles sont vos motivations pour remplacer ?**

Quatre propositions sont à classer par ordre de priorité :

1. Gain d'expérience professionnelle ;
2. Complément financier ;
3. Projet d'installation ;
4. « Autre réponse » avec un champ libre.

Chez 89 % des internes qui remplacent on retrouve dans les deux premières positions le gain d'expérience professionnelle (44 %) et le complément financier (45 %).

On retrouve en troisième position un projet d'installation.

➤ **Quand avez-vous débuté votre activité de remplacement ?**

- 32 % ont débuté leurs remplacements en 4^{ème} semestre ;
- 37 % en 5^{ème} semestre ;
- 22 % en 6^{ème} semestre.

C. Profils des médecins remplacés

➤ **Qui avez-vous remplacé le plus souvent ?**

- D'anciens Maîtres de stage : 41 % ;
- Toujours le même médecin ou le même groupe de médecins et qui n'était pas vos Maîtres de stage : 18 % ;
- Des médecins ou des groupes de médecins différents : 34 %.

D. Fréquences et lieux

➤ **Vos lieux de remplacement ont-ils été le plus souvent ?**

- À moins de 30 minutes de votre domicile : 45 % ;
- Entre 30 minutes et 1 heure : 35 % ;
- À plus d'une heure : 10 %.

Parmi les internes étant prêts à se déplacer à plus d'une heure de leur lieu d'habitation pour remplacer, 50 % d'entre eux le faisait pour remplacer d'anciens Maîtres de stage (MDS), alors qu'un quart remplaçait des médecins non MDS, ou alors différents médecins.

Lorsque l'interne ne se déplace qu'à moins de 30 minutes de chez lui, il n'y a plus de prépondérance du remplacement de l'ancien Maître de stage.

➤ **Où avez-vous remplacé le plus souvent ?**

33,5 % des internes ont un exercice de remplacement exclusif. Ils se répartissent de façon homogène entre :

- Un exercice exclusivement en milieu rural : 10 % ;
- Un exercice exclusivement en milieu urbain : 11,5 % ;
- Un exercice exclusivement en milieu semi-rural : 12 %.

➤ **Concernant les différents types de remplacements qui sont effectués par les internes :**

Parmi les internes qui effectuent :

- Des gardes de week-end pendant leurs semestres de stage, la moyenne est de 1,3 garde par mois ;
- Des journées de remplacement pendant leurs semestres de stage, 80 % des internes en réalisent 1 à 5 par mois.

Des gardes de semaine pendant leurs semestres de stage, 38 % n'en font qu'une par mois, et en moyenne les internes en font 2,5 par mois.

IV. DISCUSSION

A. Le remplacement pendant l'internat est courant !

Pour les internes en cours de cursus, demander une licence de remplacement apparaît être une situation courante (plus d'un interne sur deux est licencié après son troisième semestre), ce qui ne pose pas de difficultés particulières (seulement 2 % considèrent que son obtention est difficile). Les informations nécessaires aux démarches pour obtenir sa licence sont disponibles. On peut y voir différentes raisons :

- La généralisation de l'information issue des syndicats locaux d'internes et/ou de remplaçants et jeunes installés ;
- Le développement d'enseignements évoquant ce sujet lors de la formation théorique du DES, avec la participation d'enseignants souvent membres du Conseil de l'Ordre des Médecins.

B. Avoir une licence, c'est donc facile. Mais l'utiliser est parfois plus compliqué

Cependant, posséder une licence ne signifie pas pour autant que l'interne va l'utiliser pour remplacer ! En effet, 20 % des licenciés ne remplacent pas. Pour la plupart d'entre eux, c'est à cause d'un manque de temps. Les internes travaillent sur un temps plein hospitalier ou ambulatoire. Leur activité de remplacement ne peut se dérouler qu'en dehors de leurs obligations de stage ou pendant leurs congés payés (30 jours ouvrables par an). Dans ces conditions, on comprend que remplacer en plus de son cursus relève d'une forte motivation, qu'elle soit pédagogique ou financière.

C. La maîtrise de stage : l'opération « gagnant-gagnant »

On remarque que la maîtrise de stage favorise le remplacement, puisque 41 % des remplacements se font préférentiellement chez les anciens Maîtres de stage. Dans ce cas, l'interne est aussi plus disposé à se déplacer loin de son domicile. Cette constatation démontre une fois de plus l'intérêt d'un stage chez un praticien dans l'accompagnement des débuts de l'exercice ambulatoire d'un étudiant, et le lien particulier qui peut se créer entre l'interne et son enseignant.

D. Où, quand, combien : l'interne compose lui-même son expérience professionnelle !

Seulement 30 % des remplacements se font sur un terrain exclusivement rural, ou urbain, ou semi-urbain, sans qu'il existe de prépondérance des uns sur les autres. L'interne effectue essentiellement des remplacements de journée, entre 1 et 5 par mois. Les internes déclarent aussi participer aux gardes de week-end. Cette information est importante, non pas tant quantitativement (le nombre de ces gardes est de 1,3 par mois, soit très faible sur l'ensemble des internes) que qualitativement : en effet, l'initiation à la permanence des soins n'est pas réellement définie au cours du stage ambulatoire. Elle n'est réalisée que dans le cadre d'expériences ou arrangements locaux au sein des départements de médecine générale, encore trop rares.

Pourtant, selon une autre enquête récente de l'ISNAR-IMG¹ concernant les souhaits d'exercice des internes, plus de 75 % d'entre eux considèrent que la permanence des soins fait partie intégrante de leur exercice professionnel. Les internes n'ont donc pas attendu leurs enseignants pour intégrer ce type d'exercice au cours de leur troisième cycle d'études médicale !

E. Les limites de l'enquête

Le format informatique : loin d'être la première réalisée par l'ISNAR-IMG, cette enquête est le premier questionnaire en ligne. Ce choix a permis de mettre en évidence plusieurs difficultés techniques qui ont probablement porté préjudice à la qualité de certains questionnaires : possibilité de rentrer des données incohérentes, possibilité de ne pas répondre à une ou plusieurs questions. Cette situation a confronté l'équipe au choix difficile des sélections des questionnaires exploitables, et donc une perte de temps importante.

La formulation des intitulés « *enquête remplacement* », « *cette partie ne s'adresse qu'aux étudiants ayant validé leur stage praticien* », ou « *qu'aux étudiant ayant déjà remplacé* » induit une sélection au milieu du questionnaire qui se serait faite naturellement par les réponses aux questions.

L'étalement dans le temps, afin de recueillir un nombre correct de questionnaires, a induit une modification des statuts de nombreux internes, dont on ne peut savoir si ils ont rempli plusieurs fois le document et quel impact cela a généré.

Enfin, **le nombre de questionnaires exploitables** relativement faible nous invite à considérer avec précaution les statistiques obtenues.

V. CONCLUSION

Malgré les limites liées à sa conception et son impact, cette enquête pointe un certain nombre d'idées importantes.

Bien que tous les internes ne l'utilisent pas, un nombre non négligeable prend la peine de débiter leur exercice professionnel bien avant la fin théorique de leurs études. Ce choix, relevant d'un processus complexe (prendre une licence et travailler, prendre une licence et ne pas travailler, ne pas prendre de licence, pourquoi...), doit être pris en compte et respecté.

Cette enquête est aussi le reflet d'une génération nouvelle : des étudiants prêts à s'impliquer précocement dans leur formation (remplacement dès la fin du troisième semestre), guidés par leurs maîtres de stage (41 % de leurs remplacements y sont liés) et allant au devant des nécessités pédagogiques (comme, par exemple, en participant à la permanence des soins ambulatoire). Ne doit-on y voir les contours d'un DES modernisé, professionnalisé ? À nous de travailler en ce sens.

¹ Enquête Nationale sur les souhaits d'exercice des IMG – ISNAR-IMG – Juillet 2010 à Janvier 2011